



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

routes

Question écrite n° 77283

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la présence des arbres en bordure de route. En effet elle lui indique qu'un récent article de presse prête au ministère de l'intérieur l'intention de procéder à terme à l'abattage de l'ensemble des platanes et peupliers présents aujourd'hui en bordure de route au nom de la sécurité routière. Elle estime pourtant que les arbres en bordure de routes représentent un véritable patrimoine naturel qui façonne les paysages de notre pays. Si la sécurité routière et la lutte contre la mortalité sur nos routes est une priorité absolue, la pause de glissières de sécurité le long des routes bordées d'arbres permettrait de répondre aux deux impératifs de protection de notre patrimoine naturel et de sécurité routière. Par ailleurs, elle lui rappelle que des expériences menées aux abords et dans les villages du canton de Norfolk ont, selon les autorités anglaises, permis de ralentir la vitesse de 3 à 5 km/h entraînant une réduction du nombre des accidents de 20 %, participant ainsi à l'amélioration de la sécurité routière. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du ministère dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77283

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2444

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)